



Le positionnement :

Lorsqu'un candidat souhaite s'inscrire, un entretien préalable à l'inscription est systématiquement organisé.

Il s'agit d'établir un bilan des compétences, des acquis, des expériences qui permettront d'évaluer le niveau du candidat afin de lui proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement :

Questionnaire d'entrée portant sur :

- Renseignements d'ordre général (nom, prénom...)
- Projet du candidat (motivation pour suivre la formation, objectif professionnel, pré-requis...)
- Attentes du candidat vis-à-vis de la formation
- Disponibilité pour la formation (temps hebdomadaire à consacrer à l'apprentissage, horaires des disponibilités...)

L'évaluation de départ :

Avant l'entrée en formation, une évaluation de départ doit être réalisée.

Il s'agit d'un test d'évaluation des capacités et des aptitudes.

Cette évaluation, essentielle et obligatoire, permettra à l'enseignant de la conduite de :

- définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse acquérir toutes les compétences lui permettant de se présenter à l'examen pratique.
- donner un axe de travail en s'appuyant sur les points forts de l'élève
- installer une bonne relation enseignant/élève qui se prolongera tout au long de la formation.

L'estimation d'heures nécessaires ne peut avoir une valeur contractuelle, et le candidat ne devra la considérer qu'à titre indicatif.



Procédé de positionnement

Renseignements

Nom Prénom	
Coordonnées	

Questionnaire

1. Quelle formation est concernée par l'inscription	
2. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la formation ?	
3. Quelles sont vos motivations ?	
4. Quelles sont vos disponibilités ?	

Signature de l'élève